



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Papier legal : Orphelinat

A god paper for
Orphanage

INSTITUT DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE RECHERCHES
(IBESR)

IBESR/DG/01/13

Port-au-Prince, le 23/01/2013

N°.....

Autorisation de Fonctionnement

La Direction Générale de l'Institut du Bien-Etre Social et de Recherches (IBESR)

Vu l'Arrêté Présidentiel du 22 décembre 1971 sur les maisons d'enfants ;

Vu le Décret du 4 novembre 1983 créant le Ministère des Affaires Sociales et du Travail et réorganisant l'IBESR ;

Considérant que la maison d'enfants «.....» sise à..... représenté par **M^r ou M^m**
..... a soumis en date du..... une demande d'autorisation de fonctionnement comme Orphelinat ;

Considérant que les conditions pour obtenir l'autorisation de fonctionnement sont remplies, selon le rapport des Services compétents de l'IBESR.

Décide

1. L'autorisation de fonctionner en Haïti comme Orphelinat en vue de pourvoir à l'assistance sociale des mineurs des deux sexes et d'intervenir comme intermédiaire à la réunification familiale est octroyée à la maison d'enfants «.....» représenté par **M^r ou M^m**.....
2. La présente autorisation de fonctionnement est valable jusqu'au 30 septembre 2014.

Edwain Casséus
Directeur Service Social

Me Anne Marie Nathalie Jean
Conseiller Juridique

Arielle Jeanty Villedrouin
Directeur Général



*Papier legal : école
Legal paper for school*

REPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION DE L'OUEST
Bureau du District Scolaire de

ATTESTATION DE FONCTIONNEMENT

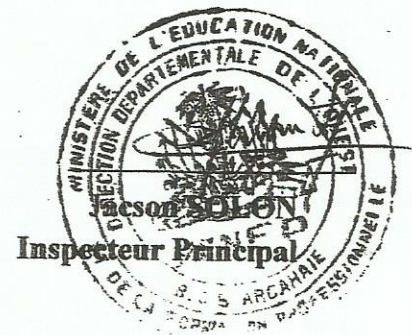
Le Bureau du District Scolaire de _____ certifie et atteste que
L'Institution portant le nom de _____ située à _____
, appartient audit District.

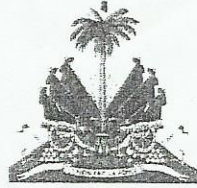
Il signale en outre que cet établissement fonctionne du _____ à la _____ avec un
effectif de _____ élèves dont M. _____ identifié au No NIF : _____
est le Directeur Fondateur. et Mme _____ identifiée au CIN : _____
est la Directrice Pédagogique.

Cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir à toutes fins utiles.

Fait à _____, le 29 octobre 2018

N.B.- Valable pour l'exercice 2018 – 2019.





REPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION DE L'OUEST
Bureau du District Scolaire de

ATTESTATION DE FONCTIONNEMENT

Le Bureau du District Scolaire de certifie et atteste que
L'Institution portant le nom de située à
, appartient audit District.

Il signale en outre que cet établissement fonctionne du à la avec un
effectif de élèves dont M. identifié au No NIF :
est le Directeur Fondateur. et M. identifiée au CIN :
est la Directrice Pédagogique.

Cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir à toutes fins utiles.

Fait à , le 29 octobre 2018

N.B.- Valable pour l'exercice 2018 – 2019.

